Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le
ID : 085-218500478-20241218-CM202412_166-DE

VILLE DE CHAILLANS

DÉPARTEMENT de la VENDÉE

ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE

Délibérations du Conseil Municipal

n° CM202412_166

Séance du 16 décembre 2024 à 18 heures 30 minutes

Membres du Conseil municipal réunis sous la présidence de Rémi PASCREAU

Convocation envoyée le 09/12/2024

Nombre de délégués en exercice : 35

Nombre de présents : 27

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de votants : 33

Présents :
M. PASCREAU, M. HUVET, Mme MANDIN, Mme DURAND-FLAIRE, M. DELAFOSSE, Mme GIRAUDET, M. COSQUER, Mme PATOIZEAU, M. LE LANNIC, Mme GENDRE, M. JOLY, M. VALLE, Mme FLAIRE, Mme LAIDET, M. RONDEAU, Mme GAUTIER, M. HERAUD, Mme MICHAUD-PRAUD, M. ROUSSEAU, Mme PONTOIZEAU, M. HEULIN, M. REDAIS, M. MERLET, M. DUCEPT, Mme GIARD, Mme LABBE, Mme MARTINEAU

Représentés :
M. FOUQUET par M. VALLE; M. CARTRON par M. LE LANNIC; Mme ROUSSEAU par M. ROUSSEAU; Mme LESAGE par M. HUVET; Mme GIRARD par M. MERLET; M. MOUSSET par M. DUCEPT

Absents :
Mme MOUCHARD, M. VIOLLEAU

Secrétaire de séance : Mme FLAIRE

Finances
Tarifs : Tarifs 2025

Comme chaque année, avant le début du prochain exercice budgétaire, il vous est proposé d'adopter les nouveaux tarifs pour l'année 2025, quand bien même tous ne seraient pas applicables à compter du 1er janvier 2025.

L'ensemble de ces tarifs est présenté dans les tableaux annexés à la présente délibération.

Pour rappel, les tarifs périscolaires, enfance Jeunesse, des équipements sportifs et des animations s'appliquent sur l'année scolaire (ou sportive) et ont déjà été adoptés lors de la séance du 08 juillet 2024.

Les tarifs 2025 pour l'exploitation du crématorium ont été approuvés lors de la séance du 4 novembre 2024.

Ils sont repris à titre d'information.

Par rapport à 2025, la très grande majorité des tarifs restent inchangés. Les principales modifications sont les suivantes :

• Cimetière

Pour faciliter la gestion, les tarifs relatifs aux concessions ont été arrondis.

Les tarifs des concessions des cases du colombarium diminuent.

Il est précisé pour le jardin du souvenir que le tarif pour l'installation d'une plaque du nom du défunt est défini pour une durée de 15 ans.

• Commerces et marchés

Avec l'arrivée des nouvelles halles, les tarifs du marché couvert ont fait l'objet d'une refonte.

Un tarif pour la fourniture d'électricité a été créé pour le marché extérieur et le forfait passager a été augmenté de 0,30€ afin d'inciter les commerçants du marché extérieur à prendre un abonnement.

Concernant le marché extérieur, il est proposé de réduire de 50 % les tarifs abonnés et passagers pendant la phase de travaux d'aménagement du coeur de ville, en lien avec le déplacement du marché extérieur sur Charbonnel.

Délibération affichée le : 20/12/2024

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nantes, 6, allée de l'Ile Gloriette, CS 24111, 44041 Nantes Cedex, dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification conformément aux dispositions des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative. En application des dispositions de l'article R. 414-2 de ce même code, les personnes physiques et les personnes morales de droit privé non représentées par un avocat, autres que celles chargées de la gestion permanente d'un service public, peuvent adresser leur requête à la juridiction par la voie de l'application informatique « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le
ID : 085-218500478-20241218-CM202412_166-DE

Les tarifs des forfaits de consommation des énergies (eau et électricité) ont été maintenus et un tarif de traitement des déchets ménager a été ajouté pour les manifestations.

Pour les occupations du domaine public permanentes, le tarif des terrasses fermées a été revu à la hausse pour inciter à limiter cet usage et un tarif a été créé pour les extensions exceptionnelles des terrasses pendant les manifestations par les commerçants sédentaires.

Pour les occupations du domaine public temporaires, un forfait demi-journée a été ajouté pour les foodtrucks.

• **Aire de camping-car**

Une augmentation est proposée afin que les tarifs appliqués soient harmonisés avec ceux pratiqués sur le territoire.

• **Salles Municipales / Centre de la Coursaudière / Salles Roux**

Une augmentation de 2% est appliquée pour les locations des salles municipales et pour les salles polyvalentes Louis-Claude Roux pour l'année 2026 (tarifs 2025 déjà votés lors de la séance du 18 décembre 2023).

Par souci de simplification, les tarifs de la location de la salle C (salle de danse), de vidéoprojecteur et régie son ont été supprimés.

Un tarif forfaitaire a été ajouté pour la location des salles A et B.

Dans le cadre de la fermeture du centre de la Coursaudière pour travaux de rénovation énergétique, la salle de réunion du complexe Coubertin sera proposée aux organismes de formation et aux professionnels sur la base d'un tarif forfaitaire ou horaire créé pour répondre aux besoins.

Pour valoriser la mise à disposition des salles municipales aux associations, des tarifs horaires ont été créés pour les salles du Centre Viaud Grand Marais, le Club house Jean Yole, la Ferme de la Cailletière, la salle de réunion des Noues et le Hall 5.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-29 ;
Vu l'avis des commissions compétentes ;
Vu les tableaux des tarifs ci-annexés ;

1° FIXE les tarifs 2025 tels qu'ils sont présentés dans les tableaux ci-annexés ;

2° ACCORDE une décote de 50 % sur les tarifs abonnés et passagers du marché extérieur pendant la phase de travaux d'aménagement du cœur de ville, en lien avec le déplacement du marché sur la place Victor Charbonnel ;

3° PRÉCISE que le Maire ou son représentant pourront accordées la gratuité des équipements municipaux pour :
- Les manifestations organisées par les corps constitués,
- De manière exceptionnelle et dans un souci d'équité pour les manifestations ou réunions organisées par les corps intermédiaires tels que les syndicats, les organismes consulaires ou les organisations professionnelles sectorielles, permanences, formations, réunions ou manifestations organisées par des associations, œuvres ou organismes qui poursuivent un but d'intérêt général ou d'utilité publique,
- Les manifestations ou rassemblements dont la tenue à Challans contribue à la notoriété de la ville,
- Les actions et animations conduites en partenariat avec la ville de Challans ;

4° AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à mettre en œuvre cette délibération.

Accepté à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le
ID : 085-218500478-20241218-CM202412_166-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre
des délibérations,

Le Maire

Rémi PASCREAU

Signé électroniquement par : Rémi Pascreau
Date de signature : 19/12/2024
Qualité : Maire de Challans

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le
ID : 085-218500478-20241218-CM202412_166-DE

ACTUALISATION DES TARIFS

Action sociale - 2025..... 2

Affaires funéraires - 2025..... 3

Animations sportives - 2025..... 4

Centre de la Coursaudière -2025 5

Commerce et Marchés - Droits de Place - 2025..... 6

Crématorium - 2025..... 8

Equipements sportifs - 2025-2026..... 9

Service Jeunesse - 2025..... 14

Maison des arts - Année Scolaire 2025-2026..... 18

Médiathèque Diderot - 2025..... 19

Population - 2025 20

Salles municipales - 2025..... 21

Salles L.C. ROUX - 2024-2025..... 22

Service Vie Scolaire - Année Scolaire 2024-2025..... 23

Urbanisme - 2025..... 24

Vente d'objets promotionnels - 2025..... 27

Vie Culturelle - Année Scolaire 2024-2025..... 28

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le
ID : 085-218500478-20241218-CM202412_166-DE

ACTION SOCIALE

PRESTATIONS	Tarifs 2024	Tarifs 2025
Participation au repas des aînés - participation par personne de plus de 75 ans	**7,00 €**	**7,00 €**

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le
ID : 085-218500478-20241218-CM202412_166-DE

AFFAIRES FUNERAIRES

PRESTATIONS	Tarifs 2024	Tarifs 2025
Concessions dans le cimetière		
Concession temporaire (15 ans - 2m²) :	**176,00 €**	**200,00 €**
Concession trentenaire (30 ans - 2m²) :	**449,00 €**	**500,00 €**
Concessions des cases du Columbarium		
- 15 ans	**627,00 €**	**600,00 €**
- 30 ans	**913,00 €**	**900,00 €**
Concessions de cavurnes		
- 15 ans	**505,00 €**	**500,00 €**
- 30 ans	**730,00 €**	**730,00 €**
Vacations Funéraires	**25,00 €**	**25,00 €**
Jardin du souvenir : installation d'une plaquette portant le nom, le prénom et la date de décès du défunt pour 15 ans	**40,00 €**	**40,00 €**
Utilisation du caveau provisoire au-delà de 7 jours,par semaine ou fraction de semaine	**22,00 €**	**22,00 €**

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le
ID : 085-218500478-20241218-CM202412_166-DE

ANIMATIONS SPORTIVES

PRESTATIONS	Tarifs	
ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS	**Saison 2023/2024**	**Saison 2024/2025**
Adhésion annuelle par enfant Possibilité de paiement en 3 fois conformément au règlement intérieur	**87,00 €**	**90,00 €**
Adhésion annuelle enfant issue d'un centre médico social Possibilité de paiement en 3 fois conformément au règlement intérieur		**45,00 €**
Adhésion annuelle par enfant extérieur à Challans Possibilité de paiement en 3 fois conformément au règlement intérieur		**110,00 €**

Pour les enfants porteurs de handicap, une réduction de 50% du prix est appliquée conformément à la délibération du 18 juillet 2022.

ACTIV FORM	Saison 2023/2024	Saison 2024/2025
Adhésion annuelle par personne Possibilité de paiement en 3 fois conformément au règlement intérieur	**87,00 €**	**90,00 €**
Adhésion annuelle par personne extérieure à Challans Possibilité de paiement en 3 fois conformément au règlement intérieur		**110,00 €**

Tarifs délibérés au Conseil municipal du 08 juillet 2024

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le
ID : 085-218500478-20241218-CM202412_166-DE

CENTRE DE LA COURSAUDIERE

PRESTATIONS	Tarifs 2024			Proposition Tarifs 2025 (augm 2%)	
	Organismes de formation Entreprises challandaises/ Syndicats professionnelles/ Associations non-challandaises à but non-lucratif/ Partis politiques ou assocations assimilées/ Associations cultuelles	Syndics de copropriété professionnels		**Organismes de formation Entreprises challandaises/ Syndicats professionnelles/ Associations non-challandaises à but non-lucratif/ Partis politiques ou assocations assimilées/ Associations cultuelles**	**Syndics de copropriété challandais**
		Challans	Hors-Challans		
Coursaudière - Salle 11 (77m²) :					
- la 1/2 journée ou soirée	133 €	69 €	94 €	**136 €**	**70 €**
- la journée	190 €			**194 €**	
- la semaine	756 €			**771 €**	
Coursaudière - Salle 21 (77m²) :					
- la 1/2 journée ou soirée	133 €	69 €	94 €	**136 €**	**70 €**
- la journée	190 €			**194 €**	
- la semaine	756 €			**771 €**	
Coursaudière - Salle 8 (42m²) :					
- la 1/2 journée ou soirée	80 €			**82 €**	
- la journée	101 €			**103 €**	
- la semaine	430 €			**439 €**	
Coursaudière - Salle 9 (32m²) :					
- la 1/2 journée ou soirée	80 €			**82 €**	
- la journée	101 €			**103 €**	
- la semaine	430 €			**439 €**	
Coursaudière - Salle 29 (40m²) :					
- la 1/2 journée ou soirée	80 €			**82 €**	
- la journée	101 €			**103 €**	
- la semaine	430 €			**439 €**	
Coursaudière - Salle 28 (24m²) :					
- la 1/2 journée ou soirée	52 €			**53 €**	
- la journée	67 €			**68 €**	
- la semaine	167 €			**170 €**	
Coursaudière - Salle 1 (23m²) :					
- la 1/2 journée ou soirée	52 €			**53 €**	
- la journée	67 €			**68 €**	
- la semaine	167 €			**170 €**	
Coursaudière - Salle 7 (22m²) :					
- la 1/2 journée ou soirée	52 €			**53 €**	
- la journée	67 €			**68 €**	
- la semaine	167 €			**170 €**	
Coursaudière - Salle 22B (22m²) :					
- la 1/2 journée ou soirée	52 €			**53 €**	
- la journée	67 €			**68 €**	
- la semaine	167 €			**170 €**	
Coursaudière - Bureaux 2, 3, 4, 5 (12 m²) :					
- la 1/2 journée ou soirée	39 €			**40 €**	
- la journée	55 €			**56 €**	
- la semaine	140 €			**143 €**	
Associations challandaises à but non-lucratif	Gratuit				

Les salles sont utilisables de 8h30 à **23h au plus tard**
Le terme "demi-journée" couvre la période de 8h30 à 12h30 ou 14h à 18h
Le terme "soirée" couvre la période de 19h à 23h

"La gratuité des équipements municipaux pourra être accordée par le Maire ou son représentant pour :

- Les manifestations organisées par les corps constitués,
- De manière exceptionnelle et dans un souci d'équité pour les manifestations ou réunions organisées par les corps intermédiaires tels que les syndicats, les organismes consulai ou les organisations professionnelles sectorielles, permanences, formations, réunions ou manifestations organisées par des associations, oeuvres ou organismes qui poursuiven un but d'intérêt général ou d'utilité publique,
- Les manifestations ou rassemblements dont la tenue à challans contribue à la notoriété de la ville
- Les actions et animations conduites en partenariat avec la ville de Challans."

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le
ID : 085-218500478-20241218-CM202412_166-DE

COMMERCES ET MARCHES

PRESTATIONS	Tarifs 2024	Tarifs 2025
EXPLOITATION COMMERCIALE DU DOMAINE PUBLIC	**2024**	**2025**
HALLES		
Redevance d'occupation d'un banc sous les Halles *Forfait annuel par mètre linéaire et 20% de décote pour le travail du dimanche*	- €	364,00 €
Forfait utilisation du froid centralisé *Forfait annuel par mètre linéaire*	- €	50,00 €
Forfait stationnement véhicule bénéficiant d'un branchement électrique *Forfait annuel par emplacement*	- €	1 072,36 €
MARCHES DE PLEIN AIR		
Camions, magasins et marchandises attenantes, selon emplacement autorisé délimité au sol (le mètre linéaire)		
Forfait passager *Par mètre linéaire (Le minimum de perception est fixé à 3 mètre linéaire)*	2,00 €	2,30 €
Forfait abonné *Par mètre linéaire (Le minimum de perception est fixé à 3 mètre linéaire)*	1,80 €	1,80 €
Electricité : forfait accès au service et consommation *Par jour de marché et par branchement*	- €	2,50 €
TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE CHALLANS		
Electricité		
Forfait consommation journalier (minimum de perception = 1 jour) *Forfait par jour*	5,00 €	5,00 €
Forfait accès au service pour les manifestations *Forfait par raccordement et par manifestation*	150,00 €	150,00 €
Eau		
Forfait consommation journalier (minimum de perception = 1 jour) *Forfait par jour*	1,10 €	1,10 €
Forfait d'accès au service pour les manifestations *Forfait par raccordement et par manifestation*	5,00 €	5,00 €
Déchets		
Forfait de traitement des déchets ménagers pour les manifestations *Forfait par manifestation*	- €	30,00 €
Forfait de traitement des déchets ménagers par métier forain et par séjour *Forfait par métier et par séjour*	30,00 €	30,00 €
Occupation du domaine public permanente		
Terrasses ouvertes strictes *Sans plancher, sans paravent, uniquement tables et chaises, couvertes de parasols, rangées en dehors des heures d'ouverture* *Le m2 par an (arrondi à l'entier supérieur)*	21,00 €	21,00 €
Terrasses ouvertes aménagées *Tables et chaises éventuellement sur plancher en bois ou avec paravents latéraux, ou garde corps, recouvertes ou non de stores rétractables ou délimitée par des jardinières, pots de fleurs, etc.* *Le m2 par an (arrondi à l'entier supérieur)*	25,00 €	25,00 €
Terrasses fermées *Infrastructures en matériaux légers et démontables, fermées par des cloisons rigides ou semi-rigides* *Le m2 par an (arrondi à l'entier supérieur)*	30,00 €	36,00 €
Extension terrasses exceptionnelles en lien avec la tenue d'une manifestation (Autrefois Challans, Foire des Minées, etc.) *Le m2 par manifestation*		10,50 €
Utilisation du domaine public par les commerçants sédentaires (pots de fleurs, mannequins, présentoirs, etc.) *Le m2 par an (arrondi à l'entier supérieur) - minimum de perception 1m2*	- €	36,00 €
Utilisation du domaine public par les commerçants sédentaires (distributeur de boissons, de denrées alimentaires, etc.) *Le m2 par an (arrondi à l'entier supérieur) - minimum de perception 1m2*	70,00 €	60,00 €

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le
ID : 085-218500478-20241218-CM202412_166-DE

COMMERCES ET MARCHES

PRESTATIONS	Tarifs 2024	Tarifs 2025
Occupation du domaine public temporaire		
Foodtruck *Forfait journalier*	60,00 €	60,00 €
Foodtruck *Forfait demi-journée (4h00 maximum)*	- €	30,00 €
Ventes promotionnelles *Le mètre linéaire*	11,34 €	12,00 €
Exposition de voitures *Par jour et par véhicule exposé*	39,90 €	40,00 €
Manifestations diverses		
Forfait journalier pour une emprise inférieure ou égale à 20m2 *Forfait par jour*	15,00 €	15,00 €
Forfait demi-journée pour une emprise inférieure ou égale à 20m2 *Forfait par demi-journée*	8,00 €	8,00 €
Si emprise supérieure à 20m^2, prix supplémentaire par m^2 occupé *Forfait par m2 supplémentaire arrondi à l'entier supérieur*	1,00 €	1,00 €
Installations foraines (Foire des Minées)		
Manèges et stands ne dépassant pas 4 m de profondeur *Par mètre linéaire par jour*	16,30 €	18,00 €
Manèges et stands dépassant 4 mètres de profondeur *Par mètre linéaire par jour*	25,00 €	28,00 €
Installations foraines (Hors Foire des Minées)		
Manèges et stands ne dépassant pas 4 m de profondeur *Par mètre linéaire par jour*	1,00 €	1,00 €
Manèges et stands dépassant 4 mètres de profondeur *Par mètre linéaire par jour*	1,30 €	1,30 €
Forfait lieu de vie pour les participants à la fête foraine		
Forfait lieu de vie sur emplacement défini par la Ville *Pour 3 véhicules maximum (caravanes, camions, voitures, etc.) pour 10 jours*	70,00 €	70,00 €
Forfait lieu de vie sur emplacement défini par la Ville *Par véhicule supplémentaire pour 10 jours*	10,00 €	10,00 €
Cirques et spectacles :		
Chapiteau diamètre inférieur à 30 mètres *Forfait par jour de représentation*	171,00 €	171,00 €
Chapiteau diamètre de 30 à 40 mètres *Forfait par jour de représentation*	269,00 €	269,00 €
Chapiteau diamètre supérieur à 40 mètres *Forfait par jour de représentation*	583,00 €	583,00 €
Petits spectacles de plein air (théatre, marionnettes, etc.) *Forfait par jour de représentation*	82,00 €	82,00 €

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le
ID : 085-218500478-20241218-CM202412_166-DE

CREMATORIUM

PRESTATIONS DE SERVICE PUBLIC	Tarifs 2024	Tarifs 2025
Crémation comprenant accueil, hommage simple et accès à la salle de recueillement/cérémonie (1h00) avant remise de l'urne		
Adulte	**918,00 €**	**914,00 €**
Enfant de 1 à 12 ans	**229,00 €**	**228,00 €**
Enfant de moins d'un an	**115,00 €**	**114,00 €**
Crémation sans accueil, ni hommage simple		
Adulte	**749,00 €**	**745,00 €**
Enfant de 1 à 12 ans	**60,00 €**	**60,00 €**
Enfant de moins d'un an	**-**	**-**
Personne dépourvue de ressources domiciliée à Challans	**-**	**-**
Exhumation		
De moins de 5 ans	**642,00 €**	**640,00 €**
De plus de 5 ans	**427,00 €**	**426,00 €**
Crémation administrative à la demande d'une collectivité		
Commune de Challans	**-**	**-**
1 conteneur de 50 kg max	**321,00 €**	**320,00 €**
1 conteneur de plus de 50 kg et 100 kg max	**642,00 €**	**640,00 €**
Pièces anatomiques		
Conteneur de 100 L ou 50 kg maxi	**321,00 €**	**320,00 €**
Conteneur de 220 L ou 100 kg maxi	**642,00 €**	**640,00 €**
Conteneur de 330 L ou 150 kg maxi	**918,00 €**	**914,00 €**

AUTRES PRESTATIONS	Tarifs 2024	Tarifs 2025
Dépôt de garantie pour mise en dépôt de l'urne	**119,00 €**	**118,00 €**
Urne reprise avant 3 mois - restitution garantie	**-**	**-**
Urne reprise après 3 mois et avant 12 mois - garantie non restituée	**-**	**-**
Urne non reprise après 12 mois (dispersion des cendres au jardin du souvenir) - garantie non restituée	**-**	**-**
Fourniture d'une urne dite "premier prix" (4 litres) avec sa plaque comportant l'identité du défunt et le nom crématorium	**47,00 €**	**47,00 €**
Location de salles	**-**	**-**
Salle de recueillement/cérémonie avec crémation - première heure	**-**	**-**
Salle de recueillement/cérémonie sans crémation - première heure	**190,00 €**	**189,00 €**
Salle de recueillement/cérémonie avec ou sans crémation - 1/2 heure supplémentaire	**95,00 €**	**95,00 €**
Salon des retrouvailles après cérémonie avec ou sans crémation	**-**	**-**
Salon des retrouvailles après cérémonie funéraire au Cimetière des Bretellières (accès visiteurs compris)	**-**	**-**
Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir	**71,00 €**	**71,00 €**

MEMORIALISATION	Tarifs 2024	Tarifs 2025
Plaque ou gravure sur le mur de la mémoire du jardin du souvenir	**71,00 €**	**71,00 €**
Plaque d'identification de l'urne si différente de l'urne dite "premier prix"	**47,00 €**	**47,00 €**
Retransmission vidéo de la cérémonie en direct	**237,00 €**	**237,00 €**
Enregistrement de la cérémonie sur support physique	**71,00 €**	**71,00 €**

Tarifs 2024 - 2025 délibérés au Conseil municipal du 04/11/2024

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le
ID : 085-218500478-20241218-CM202412_166-DE

EQUIPEMENTS SPORTIFS

PRESTATIONS	Tarifs saison 2023/2024	Tarifs saison 2024/2025
Associations non challandaises ou professionnelles		
Les tarifs suivants sont uniquement pour la mise à disposition des équipement sportifs pour la pratique d'une activité sportive ou représentation sportive		
Complexe Vrignaud :		
Salle Michel Vrignaud A		
- l'heure	75,00 €	76,50 €
- la 1/2 journée	297,00 €	303,00 €
- la 1ère journée	455,50 €	464,50 €
Salle Michel Vrignaud B		
- l'heure	41,50 €	42,50 €
- la 1/2 journée	160,00 €	163,00 €
- la journée	243,00 €	248,00 €
Salle de danse Michel Vrignaud		
- l'heure	24,00 €	24,50 €
- la 1/2 journée	86,50 €	88,00 €
- la journée	110,50 €	113,00 €
Gymnase Michel Vrignaud		
- l'heure	24,00 €	24,50 €
- la 1/2 journée	86,50 €	88,00 €
- la journée	110,50 €	113,00 €
Complexe sportif rue Pierre de Coubertin :		
Salle de sport		
- l'heure	61,00 €	62,00 €
- la 1/2 journée	238,00 €	243,00 €
- la journée	369,50 €	377,00 €
Salle de gym		
- l'heure	54,00 €	55,00 €
- la 1/2 journée	210,50 €	215,00 €
- la journée	302,50 €	308,50 €
Grande salle de combat ou salle intermédiaire		
- l'heure	29,50 €	30,00 €
- la 1/2 journée	111,50 €	115,50 €
- la journée	171,50 €	175,00 €

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le
ID : 085-218500478-20241218-CM202412_166-DE

EQUIPEMENTS SPORTIFS

PRESTATIONS	Tarifs saison 2023/2024	Tarifs saison 2024/2025
Salle de boxe		
- l'heure	29,50 €	30,00 €
- la 1/2 journée	111,50 €	115,50 €
- la journée	171,50 €	175,00 €
Complexe sportif Colette Le Bret :		
Salle de sport		
- l'heure		62,00 €
- la 1/2 journée		243,00 €
- la journée		377,00 €
Salle de danse		
- l'heure		40,00 €
- la 1/2 journée		145,00 €
- la journée		200,00 €
Structure Artificielle d'Escalade		
- l'heure		30,00 €
- la 1/2 journée		115,50 €
- la journée		175,00 €
Complexe sportif de la Cailletière :		
Salle de sport		
- l'heure	21,50 €	22,00 €
- la 1/2 journée	79,50 €	81,00 €
- la journée	122,00 €	124,50 €
Salle de gym		
- l'heure	41,50 €	42,50 €
- la 1/2 journée	160,00 €	163,00 €
- la journée	243,00 €	245,00 €
Terrain de football		
- l'heure	57,50 €	59,00 €
- la 1/2 journée	225,50 €	230,00 €
- la journée	455,50 €	464,50 €
Pas de tir		
- l'heure	18,00 €	18,50 €
- la 1/2 journée	65,50 €	67,00 €
- la journée	100,00 €	102,00 €
Plaine des Sports :		
Terrain en herbe		
- l'heure	57,50 €	59,00 €
- la 1/2 journée	225,50 €	230,00 €

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le
ID : 085-218500478-20241218-CM202412_166-DE

EQUIPEMENTS SPORTIFS

PRESTATIONS	Tarifs saison 2023/2024	Tarifs saison 2024/2025
- la journée	455,50 €	464,50 €
Terrain synthétique		
- l'heure	86,50 €	88,00 €
- la 1/2 journée	338,50 €	345,50 €
- la journée	675,00 €	688,50 €
Salle des Noues :		
Salle tennis/badminton		
- l'heure	41,50 €	42,50 €
- la 1/2 journée	160,00 €	163,00 €
- la journée	243,00 €	248,00 €
Salle tennis table		
- l'heure	30,50 €	31,00 €
- la 1/2 journée	115,00 €	117,50 €
- la journée	174,00 €	177,50 €
Complexe tennis		
Terrain intérieur		
- l'heure	19,00 €	19,50 €
- la 1/2 journée	70,50 €	72,00 €
- la journée	111,50 €	114,00 €
Terrain exterieur		
- l'heure	12,00 €	12,50 €
- la 1/2 journée	42,50 €	43,50 €
- la journée	70,50 €	72,00 €
Palais Foire		
Grand palais		
- l'heure	21,50 €	22,00 €
- la 1/2 journée	79,50 €	81,00 €
- la journée	122,00 €	124,50 €
Petit Palais		
- l'heure	21,50 €	22,00 €
- la 1/2 journée	79,50 €	81,00 €
- la journée	122,00 €	124,50 €
Stade Jean Léveillé Boulevard Jean Yole :		
Terrain n°3		
- l'heure	32,00 €	32,50 €
- la 1/2 journée	122,00 €	124,50 €
- la journée	241,50 €	246,50 €

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le
ID : 085-218500478-20241218-CM202412_166-DE

EQUIPEMENTS SPORTIFS

PRESTATIONS	Tarifs saison 2023/2024	Tarifs saison 2024/2025
Terrain stabilisé		
- l'heure	26,00 €	26,50 €
- la 1/2 journée	98,00 €	100,00 €
- la journée	198,00 €	202,00 €
Terrain d'honneur		
- l'heure	57,50 €	58,50 €
- la 1/2 journée	226,50 €	231,00 €
- la journée	455,50 €	464,50 €
Piste d'athlétisme		
- l'heure	51,00 €	52,00 €
- la 1/2 journée	195,50 €	199,50 €
- la journée	302,50 €	308,50 €
Salles des arts martiaux A		
- l'heure	29,50 €	30,00 €
- la 1/2 journée	111,50 €	114,00 €
- la journée	171,50 €	175,00 €
Salles des arts martiaux B		
- l'heure	21,50 €	22,00 €
- la 1/2 journée	79,50 €	81,00 €
- la journée	122,00 €	124,50 €
Boulodrome		
- l'heure	41,50 €	42,50 €
- la 1/2 journée	160,00 €	163,00 €
- la journée	243,00 €	248,00 €
Salle de la Proutière, Mélière, Croix Maraud, Lucie Aubrac, Saint exupéry		
- l'heure	21,50 €	22,00 €
- la 1/2 journée	79,50 €	81,00 €
- la 1ère journée	122,00 €	124,50 €
Salle de danse Louis Claude Roux		
- l'heure	29,50 €	30,00 €
- la 1/2 journée	113,00 €	115,50 €
- la 1ère journée	171,50 €	175,00 €

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le
ID : 085-218500478-20241218-CM202412_166-DE

EQUIPEMENTS SPORTIFS

PRESTATIONS	Tarifs saison 2023/2024	Tarifs saison 2024/2025
Associations challandaises		
Les tarifs suivants sont uniquement pour la mise à disposition des équipement sportifs pour la réalisation d'un spectacle à visée culturelle, artistique ou sportive (hors championnat fédéral) avec entrée payante.		
Complexe sportif rue Pierre de Coubertin :		
Salle de sport		
- l'heure	30,50 €	31,00 €
- la 1/2 journée	119,00 €	120,00 €
- la journée	185,00 €	187,00 €
Salle de gym		
- l'heure	27,00 €	27,50 €
- la 1/2 journée	105,50 €	106,50 €
- la journée	151,50 €	153,00 €
Grande salle de combat ou salle intermédiaire		
- l'heure	15,00 €	15,00 €
- la 1/2 journée	56,00 €	56,50 €
- la journée	86,00 €	87,00 €
Salle de boxe		
- l'heure	15,00 €	15,00 €
- la 1/2 journée	56,00 €	56,50 €
- la journée	86,00 €	87,00 €
Complexe Vrignaud :		
Salle Michel Vrignaud A		
- l'heure	37,50 €	38,00 €
- la 1/2 journée	148,50 €	150,00 €
- la 1ère journée	228,00 €	230,00 €
Salle Michel Vrignaud B		
- l'heure	21,00 €	21,00 €
- la 1/2 journée	80,00 €	81,00 €
- la journée	121,50 €	123,00 €

Tarifs délibérés au Conseil Municipal du 8 juillet 2024

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le
ID : 085-218500478-20241218-CM202412_166-DE

JEUNESSE

PRESTATIONS		
Séjours (par jour et par jeune)	**Tarifs Séjours 2024 - 2025 Challandais**	**Tarifs Séjours 2024 - 2025 non Challandais**
Le tarif Hors commune = Tarif Commune + 20%		

Critères d'inscription
1) Priorité aux challandais. Les enfants hors communes sont placés en liste d'attente durant 7 jours
2) Un enfant peut s'inscrire sur un séjour. Au delà d'une inscription, toutes les autres demandes sont positionnées en liste d'attente durant 7 jours afin de laisser la possibilité à un grand nombre d'enfant de partir en séjours.
3)NOUVEAUTE 2024 La famille doit être à jour de ses règlements au moment de l'inscription

- S1 Prix de revient inférieur à 45 €		
Quotient familial de 0 à 500 € (Tranche 1)	17,33€	20,80 €
Quotient familial de 501 à 700 € (Tranche 2)	20,84€	25,01 €
Quotient familial de 701 à 900 € (Tranche 3)	24,35€	29,23 €
Quotient familial de 901 à 1100 € (Tranche 4)	27,87€	33,44 €
Quotient familial de 1101 € à 1300€ (Tranche 5)	31,38€	37,66 €
Quotient familial supérieur à 1301€ (tranche 6)	34,89€	41,87 €
- S2 Prix de revient compris entre 46 et 55 €		
Quotient familial de 0 à 500 € (Tranche 1)	25,07€	30,09 €
Quotient familial de 501 à 700 € (Tranche 2)	28,69€	34,42 €
Quotient familial de 701 à 900 € (Tranche 3)	32,30€	38,76 €
Quotient familial de 901 à 1100 € (Tranche 4)	35,92€	43,10 €
Quotient familial de 1101 € à 1300€ (Tranche 5)	39,53€	47,44 €
Quotient familial supérieur à 1301€ (tranche 6)	43,15€	51,78 €
- S3 Prix de revient compris entre 56 et 65 €		
Quotient familial de 0 à 500 € (Tranche 1)	32,30€	38,76 €
Quotient familial de 501 à 700 € (Tranche 2)	35,92€	43,10 €
Quotient familial de 701 à 900 € (Tranche 3)	39,53€	47,44 €
Quotient familial de 901 à 1100 € (Tranche 4)	43,15€	51,78 €
Quotient familial de 1101 € à 1300€ (Tranche 5)	46,77€	56,12 €
Quotient familial supérieur à 1301€ (tranche 6)	50,38€	60,46 €
- S4 Prix de revient compris entre 66 et 75 €		
Quotient familial de 0 à 500 € (Tranche 1)	39,53€	47,44 €
Quotient familial de 501 à 700 € (Tranche 2)	43,15€	51,78 €
Quotient familial de 701 à 900 € (Tranche 3)	46,77€	56,12 €
Quotient familial de 901 à 1100 € (Tranche 4)	50,38€	60,46 €
Quotient familial de 1101 € à 1300€ (Tranche 5)	53,99€	64,78 €
Quotient familial supérieur à 1301€ (tranche 6)	57,60€	69,12 €
- S5 Prix de revient entre 76 € et 85 €		
Quotient familial de 0 à 500 € (Tranche 1)	46,77€	56,12 €
Quotient familial de 501 à 700 € (Tranche 2)	50,38€	60,46 €
Quotient familial de 701 à 900 € (Tranche 3)	53,99€	64,78 €
Quotient familial de 901 à 1100 € (Tranche 4)	57,60€	69,12 €
Quotient familial de 1101 € à 1300€ (Tranche 5)	61,22€	73,46 €
Quotient familial supérieur à 1301€ (tranche 6)	64,84€	77,80 €
- S6 Prix de revient entre 86 € et 95 €		
Quotient familial de 0 à 500 € (Tranche 1)	53,99€	64,78 €
Quotient familial de 501 à 700 € (Tranche 2)	57,60€	69,12 €
Quotient familial de 701 à 900 € (Tranche 3)	61,22€	73,46 €
Quotient familial de 901 à 1100 € (Tranche 4)	64,84€	77,80 €
Quotient familial de 1101 € à 1300€ (Tranche 5)	68,72€	82,47 €
Quotient familial supérieur à 1301€ (tranche 6)	72,85€	87,42 €

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le
ID : 085-218500478-20241218-CM202412_166-DE

JEUNESSE

PRESTATIONS		
- S7 Prix de revient entre 96 € et 105 €		
Quotient familial de 0 à 500 € (Tranche 1)	61,22 €	73,46 €
Quotient familial de 501 à 700 € (Tranche 2)	64,84 €	77,80 €
Quotient familial de 701 à 900 € (Tranche 3)	68,72 €	82,47 €
Quotient familial de 901 à 1100 € (Tranche 4)	72,85 €	87,42 €
Quotient familial de 1101 € à 1300€ (Tranche 5)	77,22 €	92,67 €
Quotient familial supérieur à 1301€ (tranche 6)	81,86 €	98,23 €
- S8 Prix de revient plus de 106 €		
Quotient familial de 0 à 500 € (Tranche 1)	68,72 €	82,47 €
Quotient familial de 501 à 700 € (Tranche 2)	72,85 €	87,42 €
Quotient familial de 701 à 900 € (Tranche 3)	77,22 €	92,67 €
Quotient familial de 901 à 1100 € (Tranche 4)	81,86 €	98,23 €
Quotient familial de 1101 € à 1300€ (Tranche 5)	86,77 €	104,13 €
Quotient familial supérieur à 1301€ (tranche 6)	91,97 €	110,37 €

Activités jeunes - tarifs à l' unité	**Proposition Tarifs Activités du 1er septembre 2024 au 31 aout 2025 Challandais**	**Proposition Tarifs Activités du 1er septembre 2024 au 31 aout 2025 NON Challandais**

Critères d'inscription
1)NOUVEAUTE pour les activités des vacnaces d'été : La famille doit être à jour de ses règlements au moment de l'inscription

Pour les activités jeunes, le tarif est exprimé en nombre d'unités selon le prix de revient des prestations. Le tarif augmente de une unité par tranche supplémentaire de 2 € du prix de revient.

valeur de l'unité		
Le tarif Hors commune = Tarif Commune + 20%		
Quotient familial de 0 à 500 €	1,23 €	1,48 €
Quotient familial de 501 à 700 €	1,30 €	1,55 €
Quotient familial de 701 à 900 €	1,35 €	1,62 €
Quotient familial de 901 à 1100 €	1,41 €	1,69 €
Quotient familial de 1101 € à 1300€	1,47 €	1,76 €
Quotient familial supérieur à 1301€	1,52 €	1,82 €
barème tarifaire en nombre d'unités		
activité ne nécessitant ni achat, ni prestation spécifique	Gratuité	Gratuité
Prix de revient inférieur à 3,50 €	1 unité	1 unité
Prix de revient compris entre 3,51 € et 5,50 €	2 unités	2 unités
Prix de revient compris entre 5,51 € et 7,50 €	3 unités	3 unités
Prix de revient compris entre 7,51 € et 9,50 €	4 unités	4 unités
Prix de revient compris entre 9,51 € et 11,50 €	5 unités	5 unités
Prix de revient compris entre 11,51 € et 13,50 €	6 unités	6 unités
Prix de revient compris entre 13,51 € et 15,50 €	7 unités	7 unités
Prix de revient compris entre 15,51 € et 17,50 €	8 unités	8 unités
Prix de revient compris entre 17,51 € et 19,50 €	9 unités	9 unités
Prix de revient compris entre 19,51 € et 21,50 €	10 unités	10 unités
Prix de revient compris entre 21,51 € et 23,50 €	11 unités	11 unités
Prix de revient compris entre 23,51 € et 25,50 €	12 unités	12 unités
Prix de revient compris entre 25,51 € et 30,50 €	13 unités	13 unités
Prix de revient compris entre 30,51 € et 45 €	S1 commune	S1 hors commune
Prix de revient supérieur à 45 €	S2 commune	S2 hors commune

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le
ID : 085-218500478-20241218-CM202412_166-DE

JEUNESSE

PRESTATIONS		
Accueil de loisirs mercredi	**Tarifs accueil de loisirs mercredi sur année scolaire 2024 - 2025 Challandais**	**Tarifs accueil de loisirs mercredi sur année scolaire 2024 - 2025 non Challandais**
Critères d'inscription		
1) NOUVEAUTE pour 2024 - 2025 : La famille doit être à jor dans ses règlements au moment de l'insription		
Le tarif Hors commune = Tarif Commune + 20 %		
Tarif horaire ALSH		
Quotient familial de 0 à 500 €	0,98€	1,17€
Quotient familial de 501 à 700 €	1,25€	1,50€
Quotient familial de 701 à 900 €	1,53€	1,84€
Quotient familial de 901 à 1100 €	1,81€	2,17€
Quotient familial de 1101 € à 1300€	2,09€	2,51€
Quotient familial supérieur à 1301€	2,36€	2,84€
Tarif journée ALSH = tarif horaire x 8 heures		
Quotient familial de 0 à 500 €	7,81€	9,37€
Quotient familial de 501 à 700 €	10,00€	12,00€
Quotient familial de 701 à 900 €	12,26€	14,72€
Quotient familial de 901 à 1100 €	14,45€	17,34€
Quotient familial de 1101 € à 1300€	16,72€	20,06€
Quotient familial supérieur à 1301€	18,90€	22,68€
Tarif 1/2 journée avec repas ALSH = tarif horaire x 4,5 heures		
Quotient familial de 0 à 500 €	4,39€	5,27€
Quotient familial de 501 à 700 €	5,62€	6,75€
Quotient familial de 701 à 900 €	6,90€	8,28€
Quotient familial de 901 à 1100 €	8,13€	9,75€
Quotient familial de 1101 € à 1300€	9,40€	11,28€
Quotient familial supérieur à 1301€	10,63€	12,76€
'Tarif 1/2 journée sans repas ALSH = tarif horaire x 3,5 heures		
Quotient familial de 0 à 500 €	3,42€	4,10€
Quotient familial de 501 à 700 €	4,37€	5,25€
Quotient familial de 701 à 900 €	5,37€	6,44€
Quotient familial de 901 à 1100 €	6,32€	7,59€
Quotient familial de 1101 € à 1300€	7,31€	8,78€
Quotient familial supérieur à 1301€	8,27€	9,92€

Accueil de loisirs des vacances	**Tarifs accueil de loisirs des vacances scolaires sur année scolaire 2024 - 2025 Challandais**	**Tarifs accueil de loisirs des vacances scolaires sur année scolaire 2024 - 2025 non Challandais**
Critères d'inscription		
1) NOUVEAUTE pour 2024 - 2025 : La famille doit être à jour dans ses règlements au moment de l'insription		
Le tarif Hors commune = Tarif Commune + 20 %		
Tarif ALSH à la journée (8 heures) = Tarif horaire ALSH x 8 heures		
Quotient familial de 0 à 500 €	7,81€	9,37€
Quotient familial de 501 à 700 €	10,00€	12,00€
Quotient familial de 701 à 900 €	12,26€	14,72€
Quotient familial de 901 à 1100 €	14,45€	17,34€
Quotient familial de 1101 € à 1300€	16,72€	20,06€
Quotient familial supérieur à 1301€	18,90€	22,68€

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le
ID : 085-218500478-20241218-CM202412_166-DE

JEUNESSE

PRESTATIONS		
Péricentre matin ou soir pour les mercredis et les vacances	**Tarifs péricentre sur année scolaire 2024 - 2025 Challandais**	**Tarifs péricentre sur année scolaire 2024 - 2025 non Challandais**
Tarif à l'heure, tout 1/4 d'heure commencé est dû. *Le tarif Hors commune = Tarif Commune + 20 %*		
Quotient familial de 0 à 500 €	0,98 €	1,17 €
Quotient familial de 501 à 700 €	1,25 €	1,50 €
Quotient familial de 701 à 900 €	1,53 €	1,84 €
Quotient familial de 901 à 1100 €	1,81 €	2,17 €
Quotient familial de 1101 € à 1300€	2,09 €	2,51 €
Quotient familial supérieur à 1301€	2,36 €	2,84 €

Tarifs délibérés au Conseil municipal du 08 juillet 2024

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le
ID : 085-218500478-20241218-CM202412_166-DE

MAISON DES ARTS

PRESTATIONS	Tarif de base 2024/2025		Tarif de base 2025/2026	
	Proposition Tarifs année 2024/2025 Challandais	Tarifs année 2024/2025 non Challandais (nc)	Proposition Tarifs année 2025/2026 Challandais	Tarifs année 2025/2026 non Challandais (nc)
Cursus Global				
- 1er enfant	**380 €**	**702 €**	**380 €**	**702 €**
- 2ème enfant et suivant	**Réduction appliquée à la famille**	**470 €**	**Réduction appliquée à la famille**	**470 €**
- Adulte	**667 €**	**1 064 €**	**667 €**	**1 064 €**
- 2ème instrument				
- 1er enfant	**253 €**	**491 €**	**253 €**	**491 €**
- 2ème enfant et suivant		**398 €**		**398 €**
- Adulte		**673 €**		**673 €**
Réductions en fonction du Quotient familial (cursus global uniquement) :				
- Quotient familial supérieur à 1056 € :	Tarif de base	Tarif de base non challandais (nc)	Tarif de base	Tarif de base non challandais (nc)
- Quotient familial de 801 € à 1056 € :	Tarif de base -(tarif de base*12,5%)	Tarif de base nc(tarif de base nc*12,5%)	Tarif de base -(tarif de base*12,5%)	Tarif de base nc(tarif de base nc*12,5%)
- Quotient familial de 571 € à 800 € :	Tarif de -(tarif de base *20%)	Tarif de -(tarif de base nc *20%)	Tarif de -(tarif de base *20%)	Tarif de -(tarif de base nc *20%)
- Quotient familial de 408 € à 570 € :	Tarif de base -(tarif de base*28%)	Tarif de base -(tarif de base*28%)	Tarif de base -(tarif de base*28%)	Tarif de base -(tarif de base*28%)
- Quotient familial inférieur à 408 € :	Tarif de base -(tarif de base*35%)	Tarif de base nc -(tarif de base nc*35%)	Tarif de base -(tarif de base*35%)	Tarif de base nc -(tarif de base nc*35%)
- Foyer dont le revenu total est inférieur ou égal au RSA	Tarif de base -(tarif de base*50%)	Tarif de base nc -(tarif de base nc*50%)	Tarif de base -(tarif de base*50%)	Tarif de base nc -(tarif de base nc*50%)
Cours collectifs				
Elève inscrit uniquement à un cours collectif (tarif par cours collectif)	**149 €**	**149 €**	**149 €**	**149 €**
Membres adultes de l'orchestre d'harmonie de CHALLANS	**149 €**	**149 €**	**149 €**	**149 €**
Membres enfant de l'orchestre d'harmonie de CHALLANS	**Gratuit**	**Gratuit**	**Gratuit**	**Gratuit**
Les élèves enfants de cycle II peuvent valider leurs pratiques collectives au sein de l'OHC, sous réserve qu'ils participent à toutes les activités . Dans ce cas, l'inscription dans l'instrument pratiqué à l'OHC est gratuite.				
Réductions appliquées à la famille (cursus global,cursus direct, cours collectif)				
- Pour deux inscriptions dans la même famille	**- 30% sur Frais de scolarité**	**Pas de réduction**	**- 30% sur Frais de scolarité**	**Pas de réduction**
- Pour trois inscriptions dans la même famille	**- 35% sur Frais de scolarité**	**Pas de réduction**	**- 35% sur Frais de scolarité**	**Pas de réduction**
- A compter de la quatrième inscription dans la même famille	**- 40% sur Frais de scolarité**	**Pas de réduction**	**- 40% sur Frais de scolarité**	**Pas de réduction**
Participation au développement du fonds de partitions de la Maison des arts	**5 €**	**5 €**	**5 €**	**5 €**
Prêt de livre de solfège				
- Prêt du livre de solfège	**8 €**	**8 €**	**8 €**	**8 €**
Dans le cas où à la fin de l'année scolaire, l'ouvrage serait rendu en mauvais état, une pénalité serait imposée à l'utilisateur correspondant au prix public du livre.				
Tarif horaire pour les conventions de partenariat	**41 €**	**41 €**	**41 €**	**41 €**
Frais d'entretien des instruments prêtés pour une année de scolarité (paiement en 3 fois)	**126 €**	**126 €**	**126 €**	**126 €**
Remboursement covid :				
En cas de fermeture de l'établissement liée au covid: - tous les cours qui ne pourront pas être assurés en distanciel seront remboursés dans leur intégralité au prorata du nombre de cours perdus. - pour les cours qui pourront être assurés en distanciel , considérant que c'est un mode dégradé mais qui permet malgré tout de garder un contact et une pratique avec son instrument, il sera remboursé 40% du prix initial au prorata du nombre de cours effectués en distanciel.				

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le
ID : 085-218500478-20241218-CM202412_166-DE

MEDIATHEQUE DIDEROT

PRESTATIONS	Tarifs 2024	Tarifs 2025
MEDIATHEQUE DIDEROT		
* l'abonnement permet l'emprunt des documents et l'accès à l'informatique		
Mineurs -Etudiants - R.S.A - AAH-ADA - Chômeurs	**gratuit**	**gratuit**
Adultes	**gratuit**	**gratuit**
Familles (une carte par membre de la famille)	**gratuit**	**gratuit**
Collectivités	**gratuit**	**gratuit**
En cas de non retour du document dans les 21 jours au-delà de la date limite normale : pénalité de retard égale au prix public actuel du document non rendu dans les délais, majoré de 20%		
Remplacement de la carte d'abonnement détériorée ou perdue	**4,00 €**	**4,00 €**
Perte ou détérioration du document prêté : remplacement par le lecteur		
Atelier d'écriture	**12 € l'atelier de 2h00**	**12 € l'atelier de 2h00**
Vente de documents (le livre, le CD ou les 5 revues)	**1,00 €**	**1,00 €**
Accès à l'informatique pour les non abonnés prestation obsolète du fait d'un abonnement "complet" à la médiathèque		
- Accès informatique 30mn	**Gratuit**	**Gratuit**
- Accès informatique 1 heure	**Gratuit**	**Gratuit**
- Accès informatique mineurs à partir de 14 ans - Etudiants - RSA - AAH - ADA - Chômeurs	**Gratuit**	**Gratuit**
- Impression noir et blanc	**forfait de 10 impressions : 3,50 €**	**forfait de 10 impressions : 3,50 €**

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le
ID : 085-218500478-20241218-CM202412_166-DE

POPULATION

PRESTATIONS	Tarifs 2024	Tarifs 2025
Reproductions de documents		
- Copie papier de documents format A4 (*)	**0,18 €**	**0,18 €**
- Copie papier de documents format A3 (*)	**0,36 €**	**0,36 €**
- Copie sur disquette (*)	**1,83 €**	**1,83 €**
- Copie sur CD ROM (*)	**2,75 €**	**2,75 €**
- Copie de documents délivrée sur d'autres supports (*)		
(*) : Tarifs fixés par l'arrêté ministériel du 01/10/2001 pris pour l'application du décret n° 2001-493 du 6 juin 2001 relatif aux modalités de communication des documents administratifs.		
- Copie papier de documents administratifs de plus de 100 ans (#)	**3,05 €**	**3,05 €**
(#) : Tarif fixé par décret n° 92-1224 du 17 novembre 1992, pris en application de la loi n° 79-18 du 3 janvier 1979 sur les archives.		
- Tirage de dessins et plans (au mètre linéaire)	**11,23 €**	**11,23 €**
Etiquettes électorales :		
- 1000 premières (l'unité)	**0,20 €**	**0,20 €**
- 1000 suivantes (l'unité)	**0,17 €**	**0,17 €**
- Au delà (l'unité)	**0,15 €**	**0,15 €**
Mise en fourrière des chiens	**80,00 €**	**80,00 €**
(à régler à l'Arche de Noé)		

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le
ID : 085-218500478-20241218-CM202412_166-DE

SALLES MUNICIPALES

Salles	Proposition Tarifs 2025 (augm 2% / 2024)					Proposition Tarifs 2026 (augm 2% / 2025)				
	Particuliers		Entreprises challandaises/ Syndicats professionnels/ Associations non-challandaises à but non-lucratif Partis politiques ou associations assimilées/ Associations cultuelles	Entreprises non challandaises	Syndics de copropriété challandais	Particuliers		Entreprises challandaises/ Syndicats professionnels/ Associations non-challandaises à but non-lucratif Partis politiques ou associations assimilées/ Associations cultuelles	Entreprises non challandaises	Syndics de copropriété challandais
	Challans	Hors-Challans				Challans	Hors-Challans			
Salle Viaud Grand Marais (1 journée)	137 €	206 €	137 €	206 €	70 €	139 €	210 €	139 €	210 €	72 €
Salle Viaud Grand Marais (tarif horaire)			20 €	30 €				20 €	31 €	
Club House Jean Yole (1 journée) *	166 €	248 €	166 €	248 €	70 €	170 €	253 €	170 €	253 €	72 €
Club House Jean Yole (tarif horaire) *			29 €	39 €				29 €	40 €	
Club House Jean Yole (Week-end) *	250 €	371 €	250 €	371 €		255 €	379 €	255 €	379 €	
Ferme de la Cailletière (1 journée)	266 €	400 €	266 €	400 €		272 €	408 €	272 €	408 €	
Ferme de la Cailletière (tarif horaire)			45 €	65 €				46 €	66 €	
Salle de réunion des Noues - Tarif HT	222 €	334 €	268 €	401 €		227 €	340 €	274 €	409 €	
Salle de réunion des Noues + office -Tarif HT*	298 €	445 €	343 €	513 €		304 €	454 €	350 €	523 €	
Salle de réunion des Noues - Tarif HT (tarif horaire)			55 €	75 €				56 €	77 €	
Hall 5	194 €	293 €	194 €	293 €		198 €	299 €	198 €	299 €	
Hall 5 (tarif horaire)			30 €	42 €				31 €	43 €	
Ecole de la Bloire	68 €	102 €	68 €			70 €	104 €	70 €		
Petit Palais de la Foire	137 €	206 €	137 €	206 €		139 €	210 €	139 €	210 €	
Grand Palais de la Foire (une salle)			137 €	206 €				139 €	210 €	
Grand Palais de la Foire (2 salles)			272 €	384 €				278 €	391 €	
Salle de réunion complexe sportif Coubertin (1 journée)	**Réservation exceptionnelle durant**		→ 166 €	→ 248 €		**Réservation exceptionnelle durant**		→ 169 €	→ 253 €	
Salle de réunion complexe sportif Coubertin (tarif horaire)	**les travaux de la Coursaudière**		→ 29 €	→ 39 €		**les travaux de la Coursaudière**		→ 30 €	→ 40 €	
Salle de réunion Léveillé	**Réservé aux associations et manifestations sportives**					**Réservé aux associations et manifestations sportives**				
Club house de la Cailletière	**Réservé aux associations et manifestations sportives**					**Réservé aux associations et manifestations sportives**				
Associations challandaises à but non-lucratif	Gratuit					Gratuit				

Forfait "déchets"

Les salles sont utilisables de 8h30 à 23h au plus tard
Dérogation à 2h du matin pour le club house Jean Yole et la salle de réunion des Noues

*** Une caution de 250 € sera demandée à chaque utilisateur de l'office des Noues**

*** Une caution de 200 € sera demandée à chaque utilisateur du Club House Jean Yole**

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le
ID : 085-218500478-20241218-CM202412_166-DE

SALLES ROUX

	Tarifs 2025 AUGM 2% / 2024						Tarifs 2026 AUGM 2% / 2025					
	Associations		Particuliers		Professionnels à but non commercial	Professionnels à but commercial	Associations		Particuliers		Professionnels à but non commercial	Professionnels à but commercial
Salles	Challans	Hors Challans	Challans	Hors Challans			Challans	Hors Challans	Challans	Hors Challans		
Salle A + hall + bar	846 €	1 450 €	1 208 €	1 571 €	1 691 €	1 933 €	863 €	1 479 €	1 232 €	1 602 €	1 725 €	1 972 €
Salle B + hall + bar	423 €	665 €	604 €	725 €	846 €	967 €	431 €	678 €	616 €	739 €	863 €	986 €
Salles A et B + hall + bar	1 015 €	1 691 €	1 450 €	1 836 €	2 030 €	2 320 €	1 035 €	1 725 €	1 479 €	1 873 €	2 070 €	2 366 €
1/2 salle A + hall + bar	483 €	846 €	785 €	967 €	1 087 €		493 €	863 €	801 €	986 €	1 109 €	
Hall + bar uniquement	242 €	362 €	362 €	483 €	483 €	725 €	246 €	370 €	370 €	493 €	493 €	739 €
Cuisines	121 €	242 €	302 €	362 €	362 €	544 €	123 €	246 €	308 €	370 €	370 €	555 €
Forfait journalier installation/désinstallation (hors mariage)	Gratuit (1)	200 €					Gratuit (1)	200 €				
Forfait journalier ménage Salle A (si locaux restitués très sales)	250 €						250 €					
Forfait journalier ménage Salle B (si locaux restitués très sales)	150 €						150 €					
Forfait journalier ménage Cuisines (si locaux restitués très sales)	200 €						200 €					
SSIAP pour cadre réglementaire sécurité	Tarif jour : 23 € /heure Tarif nuit (21h-6h) et dimanche : 25 €/ heure Tarif jour férié : 35 €/ heure					Responsabilité déclaration SDIS	Tarif jour : 23 € /heure Tarif nuit (21h-6h) et dimanche : 25 €/ heure Tarif jour férié : 35 €/ heure					Responsabilité déclaration SDIS
Dépassement horaire (par heure)	41 €						41 €					
Forfait "déchets"	Tarif optionnel à définir											

Location avec présence du personnel + SSIAP sur temps public obligatoire au vu de la classification ERP des salles.
Délai de réservation : 24 mois pour les mariages / 18 mois pour les autres / 6 mois pour le hall uniquement.
Lendemain de mariage : - 50% du prix de la salle.
Caution forfaitaire de 500 €.
(1) gratuité d'une journée d'installation et d'une journée de désinstallation pour les associations challandaises. Au délà, tarif de 200€/jour appliqué.
Les salles sont ouvertes de 8h à 2h du matin le lendemain (départ de l'organisateur à 3h au plus tard)

"La gratuité des équipements municipaux pourra être accordée par le Maire ou son représentant pour :

- Les manifestations organisées par les corps constitués,
- De manière exceptionnelle et dans un souci d'équité pour les manifestations ou réunions organisées par les corps intermédiaires tels que les syndicats, les organismes consulaires ou les organisations professionnelles sectorielles, permanences, formations, réunions ou manifestations organisées par des associations, oeuvres ou organismes qui poursuivent un but d'intérêt général ou d'utilité publique,
- Les manifestations ou rassemblements dont la tenue à challans contribue à la notoriété de la ville
- Les actions et animations conduites en partenariat avec la ville de Challans."

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le
ID : 085-218500478-20241218-CM202412_166-DE

SCOLAIRE

Tarif base = 1 enfant inscrit à l'activité périscolaire
Tarif base - 10 % = 2 enfants inscrits à l'activité périscolaire => Réduction de 10% sur le tarif de base
Tarif base - 20 % = 3 enfants et plus inscrits à l'activité périscolaire => Réduction de 20% sur le tarif de base

PRESTATIONS	Tarifs année scolaire 2024/2025 Challandais			Tarifs année scolaire 2024/2025 non Challandais		
GARDERIE PERISCOLAIRE	6,00 € BASE 7,00 €	TARIF BASE - 0,10 €	TARIF BASE - 0,20 €	TARIF BASE	TARIF BASE - 0,10 €	TARIF BASE - 0,20 €
TARIF 1/4 d'heure (pour une présence ponctuelle, tout quart-d'heure commencé est dû)						
Quotient familial de 0 à 500 €	0,44 €	0,39 €	0,35 €	0,54 €	0,49 €	0,43 €
Quotient familial de 501 à 700 €	0,51 €	0,46 €	0,41 €	0,63 €	0,56 €	0,50 €
Quotient familial de 701 à 900 €	0,57 €	0,51 €	0,46 €	0,70 €	0,63 €	0,56 €
Quotient familial de 901 à 1100 €	0,66 €	0,60 €	0,53 €	0,82 €	0,73 €	0,65 €
Quotient familial de 1101 € à 1300€	0,78 €	0,70 €	0,62 €	0,95 €	0,86 €	0,76 €
Quotient familial supérieur à 1301€	0,88 €	0,79 €	0,70 €	1,08 €	0,97 €	0,86 €
Forfait Périscolaire au mois pour les présences régulières et importantes	13,00 €					
Quotient familial de 0 à 500 €	32,94 €	29,64 €	26,35 €	40,51 €	36,46 €	32,41 €
Quotient familial de 501 à 700 €	15,00 €	34,09 €	30,30 €	46,58 €	41,92 €	37,27 €
Quotient familial de 701 à 900 €	43,55 €	39,20 €	34,84 €	53,57 €	48,21 €	42,86 €
Quotient familial de 901 à 1100 €	16,00 €	45,08 €	40,07 €	61,61 €	55,45 €	49,29 €
Quotient familial de 1101 € à 1300€	57,60 €	51,84 €	46,08 €	70,85 €	63,76 €	56,68 €
Quotient familial supérieur à 1301€	21,00 €	59,61 €	52,99 €	81,47 €	73,33 €	65,18 €
Tarif de pénalité de retard (après 19h00, par 1/2 heure et par enfant. Toute 1/2 heure commencée est due)						**16,00 €**
Restauration scolaire						
Tarif unitaire par repas :						
Enfant :						
Repas réservé à l'année ou dans un délai supérieur à 7 jours		2,00 €			4,22 €	
Repas sans réservation		3,78 €			4,85 €	
	Le tarif "enfants challandais" est appliqué aux enfants scolarisés à challans et inscits dans un dispositif d'inclusion (ULIS école, UEMA, IME)					
Adulte :		5,44 €			5,44 €	
Accueil au restaurant scolaire sans repas		1,05 €			1,09 €	

Tarifs délibérés au Conseil municipal du 08 juillet 2024

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le
ID : 085-218500478-20241218-CM202412_166-DE

URBANISME

PRESTATIONS	Tarifs 2024	Tarifs 2025
Tarifs des raccordements pour les entreprises :		
Electricité :		
Forfait d'accès au service	**41,00 €**	**41,00 €**
Forfait consommation journalier (minimum de perception 1 jour)	**4,00 €**	**4,00 €**
Occupation du domaine public :		
Occupation du domaine public en raison de travaux, dépôts de matériel et/ou matériaux, stationnement de véhicules d'entreprises sur la voie publique :		
- Forfait en cas d'occupation limitée à une durée au plus égale à 7 jours calendaires et à une surface maximale de 25 m² (par jour calendaire)	**9,66 € / jour avec un minimum de perception à 15 €**	**9,66 € / jour avec un minimum de perception à 15 €**
- Au-delà de 25 m² et/ou de 7 jours calendaires : tarif au m²/jour calendaire	**0,50 €**	**0,50 €**
Occupation du domaine public pour mise en place d'une zone de livraison spécialement matérialisée pour des opérations de décharge et de déblai de matériaux :		
- Forfait pour mise en place d'une zone de livraison temporaire d'une surface maximale de 25 m² (par jour calendaire)	**4,70€ / jour avec un minimum de perception à 15 €**	**4,70€ / jour avec un minimum de perception à 15 €**
- Au-delà de 25 m² (par jour calendaire)	**4,94 €**	**4,94 €**
Aire de camping cars (tarifs TTC) :		
Haute saison du 01/05/2023 au 30/09/2023 (hors taxe de séjour)	**12,80 €**	**13,30 €**
Basse saison du 01/10/2023 au 30/04/2024 (hors taxe de séjour)	**12,00 €**	**12,50 €**
Tarif 5h (hors taxe de séjour)	**5,50 €**	**5,50 €**
Tarifs 2025 délibérés au Conseil municipal du 16/12/2024		
Mise en place d'une déviation par les services techniques consécutive à une prise d'arrêté de circulation demandée par un professionnel ou l'impliquant	**120,00 €**	**120,00 €**
Travaux et Prestations exécutés par la Ville et donnant lieu à remboursement par des tiers :		
Coût net horaire de la main d'œuvre communale	**39,00 €**	**39,00 €**
Taux horaire bureau d'étude et de dessin	**49,00 €**	**49,00 €**
Coût net d'un véhicule ou engin sans chauffeur : abattement du coût net horaire de la main d'œuvre communale,		
Coût net horaire de la mise à disposition d'une pelle > 5T avec chauffeur	**74,00 €**	**74,00 €**
Coût net horaire de la mise à disposition d'une pelle < 5T avec chauffeur	**59,00 €**	**59,00 €**
Coût net horaire de la mise à disposition d'un camion avec chauffeur	**74,00 €**	**74,00 €**
Coût net horaire de la mise à disposition d'une nacelle avec chauffeur	**67,00 €**	**67,00 €**
Coût net horaire de la mise à disposition d'un tractopelle avec chauffeur	**74,00 €**	**74,00 €**
Coût net horaire de la mise à disposition d'un télescopique avec chauffeur	**67,00 €**	**67,00 €**
Coût net horaire de la mise à disposition d'une balayeuse PL avec chauffeur	**150,00 €**	**150,00 €**
Coût net horaire de la mise à disposition d'une balayeuse compact avec chauffeur	**105,00 €**	**105,00 €**
Coût net horaire de la mise à disposition d'un tracteur équipé d'un girobroyeur avec chauffeur	**60,00 €**	**60,00 €**
Coût net horaire de la mise à disposition d'un véhicule inférieur à 3,5T avec chauffeur	**50,00 €**	**50,00 €**
Réfections de chaussée programmées:		
Fourniture et mise en oeuvre de matériaux enrobé à froid pour tranchée :		
- le premier m² (prix net) (*)	**180,00 €**	**180,00 €**
- le m² supplémentaire	**43,00 €**	**43,00 €**
(*) le tarif du premier m² de réfection de chaussée tient compte des frais de déplacement.		

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le
ID : 085-218500478-20241218-CM202412_166-DE

URBANISME

PRESTATIONS	Tarifs 2024	Tarifs 2025
Réalisation des surbaissés de trottoir :		
Le mètre linéaire :	**93,00 €**	**93,00 €**
Comprend la dépose des bordures existantes, le terrassement du trottoir, la repose en caniveaux de bordures avec 2 rampants d'un ml chacun, la reprise du trottoir avec son nouveau profil sans la finition confiée à une entreprise via un marché à bons de commande avec devis complémentaire.		
Réfections de chaussée dans le cadre d'une mise en danger immédiate suite à une défaillance d'entreprise:		
Fourniture et mise en oeuvre de matériaux enrobé à froid pour tranchée :		
- le premier m² (prix net) (*)	**575,00 €**	**575,00 €**
- le m² supplémentaire	**115,00 €**	**115,00 €**
(*) le tarif du premier m² de réfection de chaussée tient compte des frais de déplacement.		
Réalisation d'un revêtement bicouche sur le domaine public type enrobé, béton désactivé, pavés, etc...:		
Forfait déplacement, installation de chantier, et démarches administratives)	**165,00 €**	**165,00 €**
Le mètre carré : (Plus value pour préparation avec décaissement, empierrement et nivellement, avec finition sur devis après consultation via un marché à bons de commande)	**16,50 €**	**16,50 €**
Participation au busage de fossés ou réalisation de réseau eaux pluviales :		
Le mètre linéaire :		
- diamètre 300	**44,00 €**	**44,00 €**
- diamètre 400	**65,00 €**	**65,00 €**
- diamètre 500	**98,00 €**	**98,00 €**
- diamètre 600	**139,00 €**	**139,00 €**
- diamètre supérieur : prestation sur devis via un marché confié à une entreprise spécialisée		
Réalisation d'un branchement EP/EU		
Prestation sur devis suivant marché à bons de commande de travaux confié à une entreprise spécialisée		
Réalisation de gargouille :		
Forfait (pour longueur maximale de 2ml)	**185,00 €**	**185,00 €**
(prestation sur devis au-delà)		
Majoration pour frais généraux	**10%**	**10%**
(applicable aux travaux exécutés par la Ville en réparation de dégâts imputables soit à des accidents, soit à des négligences)		
Divers		
Reproduction de clefs incopiables sécurisées sur plan de combinaisons	**63,00 €**	**63,00 €**
Reproduction de badges		**20,00 €**
Enlèvements des dépôts sauvages de déchets sur la voie publique	**113,00 €**	**113,00 €**
Nettoyage de l'affichage en infraction aux dispositions du code de l'environnement ou de l'arrêté municipal règlementant l'affichage sur les panneaux d'affichage associatif (par panneau et par face) ou apposé en dehors de ces panneaux (par dispositif)	**50,00 €**	**50,00 €**

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le
ID : 085-218500478-20241218-CM202412_166-DE

URBANISME

PRESTATIONS	Tarifs 2024	Tarifs 2025
Prêt du matériel pour fêtes		
Associations challandaises loi 1901 à but non lucratif, établissements scolaires challandais, organisateurs de la manifestation pour laquelle le matériel est demandé. Les présentes conditions de prêt ne peuvent bénéficier aux demandeurs qui sont seulement partenaires de la manifestation.	**Gratuit**	**Gratuit**
Communes du canton (ainsi que les communes collaboratrices du NOV), de la Communauté de communes, organisateurs de la manifestation pour laquelle le matériel est demandé. Les présentes conditions de prêt ne peuvent bénéficier aux demandeurs qui sont seulement partenaires de la manifestation.		
- Forfait du traitement de la demande	**110,00 €**	**110,00 €**
- Prêt de matériel	**Gratuit**	**Gratuit**
Prêt de matériel électrique (coffret, cables, éclairages...) ou de distribution d'eau		
Associations challandaises loi 1901 à but non lucratif, établissements scolaires challandais et communes du canton (ainsi que les communes collaboratrices du NOV) et de la communauté de communes organisateurs de la manifestation pour laquelle le matériel est demandé. Les présentes conditions de prêt ne peuvent bénéficier aux demandeurs qui sont seulement partenaires de la manifestation. Le montage est à la charge du demandeur.	**Gratuit**	**Gratuit**
le décret n°2017-509 du 7 avril 2017 prévoit le relèvement à 15 euros du seuil réglementaire de mise en recouvrement des créances non fiscales des collectivités territoriales. Aussi, quel que soit le montant réel calculé, il sera appliqué une facturation minimum de 15 € sur le prêt de matériel.		
Particuliers ou professionnels		
- Barrières métalliques (l'unité)	**7,00 €**	**7,00 €**
- Stands bâchés modèle 3m x 3m (le m²)	**5,25 €**	**5,25 €**
- Table (l'unité)	**6,00 €**	**6,00 €**
- Bancs (l'unité)	**2,00 €**	**2,00 €**
- Panneaux d'affichage blancs ou panneaux électoraux pour exposition (l'unité pour deux tours)	**3,00 €**	**3,00 €**
- Urne (l'unité pour deux tours)	**30,00 €**	**30,00 €**
- Isoloir (l'unité pour deux tours)	**12,00 €**	**12,00 €**

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le
ID : 085-218500478-20241218-CM202412_166-DE

VENTE D'OBJETS PROMOTIONNELS

OBJET	TARIFS 2024		TARIFS 2025	
	Public	Association	Public	Association
Magnet	2,00 €	1,80 €	2,00 €	1,80 €
Canard de bain Célestin	3,50 €	2,20 €	3,50 €	2,20 €
Mug	6,50 €	5,60 €	6,50 €	5,60 €
Crayon Papier	1,50 €	1,40 €	1,50 €	1,40 €
Tee-shirt	8,00 €	6,10 €	8,00 €	6,10 €
Carte Postale	0,50 €	0,30 €	0,50 €	0,30 €
Masque	4,00 €	3,60 €	4,00 €	3,60 €

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le
ID : 085-218500478-20241218-CM202412_166-DE

VIE CULTURELLE

	Proposition Tarifs saison 2024/2025		Proposition Tarifs saison 2025/2026	
	Challandais	non Challandais	Challandais	non Challandais
Théâtre Le Marais (Montant HT)				
(Salle louée avec équipement technique, lumière/ plateau-loges etc…)				
Etablissement scolaire				
- avec entrée libre	gratuit	300,00 €	gratuit	300,00 €
- avec entrée payante	250,00 €	300,00 €	250,00 €	300,00 €
Ateliers Théâtre ou répétitions sur plateau nu :	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
Pour cause humanitaire (1/an max.)				
Spectacle	250,00 €	250,00 €	250,00 €	250,00 €
Associations / collectivités				
Spectacle : 1 représentation	380,00 €	600,00 €	380,00 €	600,00 €
Spectacle : 1 représentation supplémentaire le même jour	120,00 €	200,00 €	120,00 €	200,00 €
Inclus 4 heures de répétition				
Professionnels et Particuliers à but commercial	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
Répétitions suivant disponibilité du plateau et du régisseur :				
- L'heure (minimum 2 heures)	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Service de sécurité obligatoire (minimum 4H) :				
- tarif horaire jour (avant 21h)	23,00 €	23,00 €	23,00 €	23,00 €
- tarif horaire nuit (21h-6h)	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
- tarif horaire férié	35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €
- Public scolaire dans le cadre de projets scolaires	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
Espace Jan & Joël Martel				
Salle moyenne 45m²				
- Associations à but non lucratif *(montant à la semaine)*	gratuit	320,00 €	gratuit	320,00 €
- Etablissements scolaires *(montant à la semaine)*	gratuit	320,00 €	gratuit	320,00 €
- Collectivités locales	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
- Particuliers ou professionnels *(montant à la semaine)*	685,00 €	685,00 €	685,00 €	685,00 €
Grande Salle 60m²				
- Associations à but non lucratif *(montant à la semaine)*	gratuit	340,00 €	gratuit	340,00 €
- Etablissements scolaires *(montant à la semaine)*	gratuit	340,00 €	gratuit	340,00 €
- Collectivités locales	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
- Particuliers ou professionnels *(montant à la semaine)*	855,00 €	855,00 €	855,00 €	855,00 €
Grande Halle de la Terrière				
- Associations à vocation culturelle *(montant par jour)*	gratuit	340,00 €	gratuit	340,00 €
Spectacles & abonnements (montants nets)				
Carte abonnement	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €
Carte abonnement Famille (3 cartes individuelles et + pour un même foyer)	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Tarif normal plein				
Fuschia	36,00 €	36,00 €	36,00 €	36,00 €
Bleu	26,00 €	26,00 €	26,00 €	26,00 €
Jaune	18,00 €	18,00 €	18,00 €	18,00 €
Vert	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Tarif normal réduit + groupes de 15 personnes et plus				
Fuschia	34,00 €	34,00 €	34,00 €	34,00 €
Bleu	24,00 €	24,00 €	24,00 €	24,00 €
Jaune	16,00 €	16,00 €	16,00 €	16,00 €
Vert	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le
ID : 085-218500478-20241218-CM202412_166-DE

VIE CULTURELLE

	Proposition Tarifs saison 2024/2025		Proposition Tarifs saison 2025/2026	
	Challandais	non Challandais	Challandais	non Challandais
Tarif abonné plein				
Fuschia	18,00 €	18,00 €	18,00 €	18,00 €
Bleu	13,00 €	13,00 €	13,00 €	13,00 €
Jaune	9,00 €	9,00 €	9,00 €	9,00 €
Vert	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €
Tarif abonné réduit				
Fuschia	17,00 €	17,00 €	17,00 €	17,00 €
Bleu	12,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €
Jaune	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €
Vert	4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €
Bons cadeau	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €
valables 1 an après émission	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Tarif BAL TRAD (Gratuit pour les moins de 12 ans.)	7,50 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €
Tarif découverte	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €
Tarif Atelier	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €

*Le **tarif réduit** s'applique aux catégories suivantes : moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, RSA, personnes handicapées et familles accompagnées d' au moins 2 enfants mineurs de plus de 5 ans, Groupes de 15 personnes et +, Comités d'entreprises (sur réservation uniquement).*

***Gratuité** pour les enfants de moins de 5 ans accompagnés.*

*Le **tarif abonné plein** s'applique aux groupes (5 personnes min.) issus des associations challandaises de pratique amateur (sur réservation uniquement) sur certains spectacles fléchés*

*Le **tarif découverte** peut s'appliquer aux spectacles de toute catégorie ci-dessus pour les personnes ayant bénéficié d'une action culturelle proposée par la ville et liée à ce spectacle.*
Il s'applique aux bénéficaires des structures adhérentes du dispositif Charte culture et Solidarité, sur réservation uniquement.

CHALLANS GOIS COMMUNAUTE			Challandais	non Challandais
Spectacles dur temps scolaires				
Maternelle / élémentaires / IME ou structure correspondant à cette tranche d'âge	gratuit	2,50 €	gratuit	2,50 €
Collèges / IME ou structure correspondant à cette tranche d'âge	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €
Lycée / IME ou structure correspondant à cette tranche d'âge	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €

Tarifs 2024-2025 délibérés au Conseil municipal du 12 décembre 2023
*Tarifs délibérés au Conseil municipal du 04 novembre 2024